

# Revue de Presse

24 février 2015

>> 9 mars 2015



CCMM

# Oui au pôle métropolitain nancéien mais pas maintenant

---

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est dernièrement réuni dans le centre culturel Jean l'Hôte de Neuves-Maisons. Avant de débiter le conseil, l'ADMR les Mirabelliers a présenté son association et plus particulièrement la reprise de l'activité des repas livrés à domicile de Néo Service, suite à son arrêt en juillet dernier. Le but étant de poursuivre ce service sans qu'il y ait d'interruption pour ceux qui en étaient bénéficiaires, mais aussi de répondre à toute nouvelle demande. A la fin de sa présentation, l'ADMR a souligné quelle recherchait des bénévoles. La délibération concernant l'évolution des périmètres intercommunaux et coopération métropolitaine a été longuement débattue.

En préambule, Filipe Pinho a informé qu'un projet de créer un pôle métropolitain avait débuté sur l'agglomération de Nancy et que la Communauté de communes de Moselle était concernée. Il a souligné que si la création d'un pôle métropolitain était incontestable, l'élargissement récent de Moselle et Madon ne rendait pas le moment propice à un tel changement, d'autant plus que la CCMM est en pleine réflexion concernant son projet de territoire. Hervé Tillard précisant qu'une intégration de Moselle et Madon au sein du pôle métropolitain incluait aussi la gestion de toutes les compétences de la CCMM.

Dans ce cadre, le conseil a voté à l'unanimité la délibération précisant le désir de garder un territoire à taille humaine, le développement des coopérations intercommunales et que concernant la création du pôle métropolitain : un temps de réflexion et de préparation est nécessaire.

---

## Lutter contre l'habitat indigne

---



Une réunion d'information sur "l'habitat indigne" en Moselle et Madon à destination des élus du territoire s'est tenue dernièrement.

Depuis janvier 2014, la com'com est reconnue comme un interlocuteur local pour le repérage et la résolution des situations de mal logement et veut lutter contre l'habitat indigne et non décent.

Dans ce cadre, la CCMM a décidé d'informer les élus locaux du nouveau mandat aux enjeux concernant le logement. L'objectif est aussi de développer un réseau permettant d'accompagner les particuliers sur différentes situations comme l'adaptation de logement, les travaux d'amélioration, plus particulièrement ceux concernant l'économie énergétique.

## Achats collectifs pour la restauration

---



*Mieux commander pour mieux manger et pour moins cher.*

Mardi soir, les représentants des communes de Bainville-sur-Madon, Chaligny, Maizières, Messein, Xeulley, Richardménil, Pulligny et des associations Accueil périscolaire de Chaligny, le Syndicat Scolaire Intercommunal du Saintois, le Belier- Meulson, Famille rurales de Flavigny-sur-Moselle, le resto des P'tits Princes, le restaurant des enfants de Méréville, MJC

Houdelmont, MJC Lorraine et l'association départementale des Francas de Meurthe-et-Moselle s'étaient réunis au siège de la communauté de communes de Moselle et Madon pour signer la première convention de groupement de commandes de restauration collective.

Les repas des cantines scolaires de ces 16 structures ne représentent pas moins de 150 000 repas pour une année, soit environ 1500 repas par jour. Cette convention leur permettra de négocier avec les prestataires d'une seule voix.

Si l'objectif de la convention pour ces 16 structures (communes et associations) est d'obtenir un prix du repas moins élevé, elle permettra aussi de sélectionner la meilleure qualité nutritionnelle de ces repas. En effet, le souhait est de préférer des produits locaux et bio, afin de favoriser le développement de l'agriculture locale, de proximité et soutenir ainsi les productions agricoles diversifiées de la Lorraine.

---

# Communes de la CCMM

## Au fil du conseil municipal

---

Quelques délibérations étaient à l'ordre du jour.

Dont la création d'une régie de recette afin de permettre aux animatrices des NAP d'acheter des fournitures pour moins de 50 EUR. La deuxième concernait le statut des parcelles qui pourraient être impactées par les sentiers de randonnées pédestres à réhabiliter. Le conseil a décidé d'approuver le document unique d'évaluation des risques professionnels et le programme annuel de prévention. Une subvention de 3.000EUR a été accordée au CCAS. L'aménagement d'un portillon automatisé donnant sur la cour d'école a été accepté.

## Les écoliers ont du talent

---



*Dans le cadre des TAP.*

Actuellement les écoliers qui ne pratiquent pas d'activités sportives, linguistiques, théâtrales ou autres, durant les TAP (temps des activités périscolaires), les mardis et vendredis après-midi, dessinent et peignent.

Certains avec Paul Mombert préparent la fête du carnaval, (date non connue à ce jour) et réalisent des dessins pour orner le char et le costume de Monsieur Carnaval.

Les autres s'affairent avec Mouna Lakémal sur les décors de la scène pour le tournage d'une séquence du film-suédé, qui sera présenté par l'école élémentaire au concours du court-métrage « bricolé » le 12 juin à la Filoche à Chaligny.

## Les petits peintres du RAM

---



*Les enfants et les assistantes maternelles sur le «raconte tapis».*

Jeudi dernier, à l'accueil périscolaire s'est tenue la rencontre de mars du relais d'assistantes maternelles « Au fil d'Ariane » décentralisée de la CCMM, une assistance réduite d'une dizaine d'adultes et d'une dizaine d'enfants accueillis par Sophie et Céline, animatrices de l'activité, pour une séance qui a débuté par un café d'accueil et des jeux divers libres et d'éveil pour les enfants pendant une heure, avant de participer à un

atelier de dessin et de peinture libre, sur le thème : « colore le monde », sans oublier des comptines sur le « raconte tapis » installé depuis le transfert de l'activité à l'ancienne école maternelle, dans une ambiance bon enfant et conviviale.

Contact : RAM « Au fil d'Ariane », 03.83.53.25.06 fildariane@cc-mosellemadon.fr

## Les délibérations du conseil

---

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement en séance ordinaire, 12 présents, 2 pouvoirs et un absent excusé.

Convention avec l'EPFL (établissement public foncier de Lorraine), convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle pour un secteur à enjeux, défini avec la CCMM concernant le bâtiment du Lion d'or, le projet retenu par la commune consiste à réaliser une mixité résidentielle et commerciale, l'EPFL est habilité, à procéder à l'acquisition du bien, le suivi de l'opération sera confié à un comité de pilotage qui sera présidé par la collectivité, cette convention est conclue pour une durée de cinq ans et peut être poursuivie par un avenant pour une période de cinq ans, unanimité.

Tarifs centre aéré février 2015 : les élus approuvent, à l'unanimité les tarifs suivants : tarifs nets (PS CAF) 1 enfant 15,16 EUR/j - 75,80 EUR/semaine, 2 enfants et plus : 14,16 EUR/j - 70,80 EUR/semaine, 2 - 4 jours 17,14 EUR/j - 63 EUR/semaine, 54EUR/4 jours, 21,16 EUR/j - 42,32 EUR/2 jours, tarifs nets (PS CAF ATL) 11,36 EUR/j - 56,80 EUR/semaine, 2 enfants : 10,36 EUR/j - 51,80 EUR/semaine - 13,36 EUR/j - 40,08 EUR/3 jours - 17,34 EUR/J.

Projet éducatif territorial : ce projet a déjà été validé le 15 décembre 2014 par le conseil municipal, suite aux observations faites par Jeunesse et Sport, des précisions ont été apportées, en date du 3 février dernier, ce projet 2014 - 2015 est adopté d'une manière définitive par les élus.

Travaux route de Maizières - rue du Stade : ces deux questions sont reportées à une date ultérieure, en attente d'informations complémentaires.

---

© L'Est Républicain, Mercredi le 04 Mars 2015 / Banlieue Sud /

## Rififi au conseil municipal

---



*De nouvelles élections auront lieu prochainement pour remplacer les cinq conseillers démissionnaires. Photo Patrice SAUCOURT*

Le feu couvait depuis les élections municipales de mars 2014, dans la petite commune de 750 habitants située derrière Neuves-Maisons.

Trois listes de quinze noms chacune étaient en compétition. Celle conduite par Ismail Tahtaci, 34 ans, s'est nettement détachée des autres. Mais

M. Tahtaci a obtenu moins de voix qu'un de ses colistiers, Jean-Paul Mauroy.

Il est en effet possible de rayer des noms sur les listes, dans les communes de moins de mille habitants. Ismail Tahtaci allait-il céder la place à Jean-Paul Mauroy à l'élection au siège de premier magistrat de la commune ?

Il n'en a rien été. M. Tahtaci s'est présenté au poste de maire et a été élu avec dix voix et cinq bulletins blancs. Jean-Paul Mauroy s'est présenté au poste de premier adjoint et a été élu avec 13 voix et deux votes blancs...

Le dialogue au sein du conseil municipal s'est rapidement dégradé, suite à ces élections. « Ils ne se sont pas entendus entre eux ! Je parle de ceux qui ont été élus sur la même liste. Moi j'ai eu un gros désaccord avec le premier adjoint, alors j'ai démissionné », indique Gérard Bedez, issu d'une des deux listes minoritaires.

Trois autres conseillers ont envoyé leur démission au maire : Bernard Michel, ancien maire et doyen du conseil, Vincent Guardiola issu d'une des deux listes minoritaires, et Sébastien Ambiehl, de la liste du maire. Un cinquième conseiller, Claude Ressermer, également sur la liste du maire, a adressé à ses collègues un mail où il annonce son intention de rendre son mandat.

Mais jusqu'à présent, le maire, Ismaël Tahtaci, n'a fait parvenir que quatre démissions à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

« Un patron, ça doit fédérer une équipe ! Cette situation est dramatique », déplore le premier adjoint. « Très vite, un groupe s'est cristallisé autour de moi. Ça s'est fait comme ça. Et le maire a tenté de casser ça », assure Jean-Paul Mauroy, qui n'a pas démissionné « parce que sept collaborateurs m'ont demandé de continuer avec eux. Je n'ai également pas voulu démissionner eu égard aux gens qui ont voté pour moi... », poursuit-il.

### *Élections partielles d'ici à trois mois*

Le maire, de son côté, se montre peu loquace. « J'ai la responsabilité de maintenir le climat de la commune, le vivre ensemble. Ma volonté est d'apaiser les choses. Je ne veux pas que chaque mot soit interprété. Je préfère laisser du temps à la réflexion... », indique Ismaël Tahtaci, pour qui les cinq démissions interviennent « pour des raisons personnelles », assure-t-il.

Une fois la cinquième démission parvenue à la préfecture, les pouvoirs publics organiseront des élections partielles dans un délai de trois mois, afin de remplacer les cinq conseillers démissionnaires.

Les électeurs devront faire leur choix parmi des listes de cinq personnes. Le maire restera en place. Le premier adjoint aussi...

*Philippe MERCIER*

---

© L'Est Républicain, Mardi le 03 Mars 2015 / Banlieue Sud / Chaligny

## P'tits Chalinéens dans la jungle

---



### *Petits et grands autour du « Raconte-tapis ».*

Le Relais assistants maternels (RAM) de la CCMM, le fil d'Ariane a dernièrement proposé des animations aux 7 enfants et aux 4 assistants maternels accueillis, à l'annexe Banvoie de Chaligny.

Après des jeux libres (porteurs, dînette, livres, tente avec boules), petits et grands se sont regroupés autour du « Raconte-tapis » (tapis et figurines cousus pour illustrer une histoire). Cet outil permet aux tout-petits de mieux suivre et de comprendre l'histoire, en captant leur attention.

Les enfants ont ensuite exploré la jungle, avec l'histoire de « La Grenouille à grande bouche » et d'une jolie fable, « Roulé le Loup ». L'accès aux animations est gratuit pour tous les assistants maternels de Moselle et Madon (et les enfants accueillis).

Les prochaines dates : les vendredis 20 mars et 3 avril, accueil à partir de 9 h à l'Annexe Banvoie (l'activité débute à 10 h).

Inscriptions auprès de Sophie Imbert, responsable du fil d'Ariane, au 03.83.53.25.06 ;  
fildariane@cc-mosellemadon.fr

---

# Actualités

## Diverses

## Énergies rassemblées

---



*Pascal Schneider et Audrey Normand, candidats soutenus par le PS et EELV, pour le canton de Neuves-Maisons.*

Audrey Normand et Pascal Schneider sont les candidats soutenus par le PS et EELV. Élus dans leurs communes, Audrey Normand, adjointe à Pulligny, Pascal Schneider, 1er adjoint à Neuves-Maisons, sont tous deux vice-présidents de la communauté de communes Moselle et Madon.

« Notre moteur, c'est le terrain » disent-ils. « Ce qui nous passionne, c'est la proximité avec les habitants ». Ils s'inscrivent dans la continuité du travail du conseiller général sortant Jean-Paul Vinchelin. Aux côtés de Mathieu Klein, ils souhaitent poursuivre avec enthousiasme le développement du territoire. Audrey Normand, chef de projet de 37 ans, est mère de trois garçons. La jeunesse, donc, elle connaît bien : « Avec le Plan Collèges nouvelles générations qui verra d'ailleurs la rénovation à neuf du collège Callot, le Conseil général mise résolument sur l'avenir. L'avenir éducatif de nos enfants mais aussi l'avenir de leur environnement avec des collèges qui ne consomment pas d'énergie, voire qui en produisent. La gratuité des transports scolaires ainsi qu'un tarif de restauration scolaire accessible à tous sont aussi des marques de fabrique de la majorité départementale actuelle ».

Pascal Schneider, employé d'une compagnie d'assurance de 57 ans et père de 2 enfants, est investi dans la vie associative depuis plusieurs dizaines d'années. « Dans un contexte national difficile, le département a fait le choix d'augmenter son budget d'investissement. Entre l'aide aux communes et les projets gérés directement par le département, cet investissement profite directement à l'emploi et à l'économie locale », affirme-t-il. « En 2013, 78 % des marchés publics du Conseil général ont été attribués à des entreprises de Meurthe-et-Moselle. Cette politique rime avec sérieux budgétaire puisque la fiscalité appliquée par le CG54 reste inférieure à la moyenne des départements ». Leurs remplaçants : Sandrine Lambert, 47 ans, adjointe à Neuves-Maisons. Hervé Tillard, 46 ans, Maire de Chavigny et 1er vice-président de la CCMM.

---

## « Aller vers les autres »

---



*La droite et le centre unis avec Claude Guidat et Monique Guérin sur le canton de Neuves-Maisons.*

Claude Guidat est fort connu dans le secteur, d'abord comme élu depuis 31 ans, maire de Bainville-sur-Madon pendant 26 ans, président de la communauté de communes de 1995 à 2001, toujours conseiller communautaire et maire, mais aussi par son métier de cadre bancaire, au contact de la clientèle. Agé de 64 ans, il est retraité. Comme trésorier 54 du

Nouveau centre, il a été sollicité pour représenter la droite et le centre unis sur le canton de Neuves-Maisons aux prochaines élections départementales.

« C'est ma 13e élection locale et ma 3e candidature aux cantonales » précise Claude Guidat.

Sa colistière, Monique Guérin, âgée de 67 ans, est retraitée cadre de la fonction publique. Elle habite à Neuves-Maisons depuis 1989.

Disponible, elle veut « aller vers les autres, être à l'écoute des concitoyens et servir l'intérêt général. Notamment, être aux côtés des personnes fragiles et de la petite enfance. » Monique Guérin est une personne discrète mais aux convictions bien forgées, puisqu'investie par l'UMP.

Le binôme entend travailler sur la mobilité. « Les bus du Sub, du TEMM, et du TED se croisent aux carrefours, mais il n'y a presque personne dedans. »

La nouvelle piscine ? « Nous y sommes favorables. Mais pour un coût de 13 millions, l'investissement devrait être mutualisé avec des intercommunalités voisines non équipées. »

Mettre fin aux inondations du Madon : « Il n'y a pas de curage de la Moselle laquelle met un barrage naturel à l'écoulement du Madon. »

Et l'entretien des routes « dernières roues du carrosse et parents pauvres ».

Les remplaçants sont Marie-Noëlle Perrin (fille de l'écrivain), hôtesse de caisse et conseillère municipale à Pont-Saint-Vincent et Richard Renaudin, adjoint au maire de Richardménil, juge au tribunal de commerce.

Les candidats sont investis par l'UMP, l'UDI, le MODEM et CPNT.